

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

(Article L451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et articles 222-4 et s. du Règlement Général de l'AMF)

Sommaire

Rapport d'activité du 1 ^{er} semestre 2010	p. 2
Comptes consolidés condensés au 30 juin 2010	p. 8
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010	p. 38
Déclaration de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel	p. 39

RAPPORT D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2010

Résultats semestriels 2010 (comptes consolidés) :

Lors de sa réunion du 30 août 2010, le conseil d'administration de Recylex SA a examiné et arrêté les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2010 du groupe Recylex (ci-après le « Groupe »).

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2010 s'établit à 193,6 millions d'euros, contre 103,5 millions d'euros pour la même période de l'exercice 2009.

Le Groupe a dégagé un profit opérationnel courant de 4,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2010, contre une perte opérationnelle courante de 6,5 millions d'euros pour le premier semestre 2009.

Le résultat net consolidé part du Groupe se solde par un bénéfice de 5,6 millions d'euros pour le premier semestre 2010 contre 0,1 million d'euros pour le premier semestre 2009.

▪ Chiffres clés

En millions d'euros	1er semestre 2010 (au 30 juin 2010)	1er semestre 2009 (au 30 juin 2009)
Chiffre d'affaires consolidé	193,6	103,5
EBITDA (IFRS)	11,6	(9,8)
EBITDA (LIFO) ¹	13,1	(9,2)
Résultat opérationnel courant (IFRS)	4,0	(6,5)
Résultat opérationnel courant (LIFO) ¹	7,9	(12,9)
Résultat net consolidé (IFRS)	5,6	0,1

En millions d'euros	au 30 juin 2010	au 31 décembre 2009
Capitaux propres	110,0	103,2
Trésorerie	43,8	53,5

¹ Pour évaluer la performance de son secteur opérationnel « Plomb », le Groupe utilise dans son reporting interne la méthode « LIFO » ou « Last In First Out » (méthode non admise par les normes IFRS), comme méthode d'évaluation des stocks pour sa principale fonderie en Allemagne (usine de Nordenham). La note 4 des annexes aux comptes consolidés condensés présente les effets d'un retraitement du stock de la principale fonderie en Allemagne selon la méthode LIFO

- **Situation financière**

Le niveau de trésorerie du Groupe a diminué au cours du premier semestre 2010 en raison d'une forte augmentation du besoin en fonds de roulement, essentiellement lié à l'augmentation des stocks de matières premières, aux investissements s'élevant à 4,2 millions d'euros et au paiement de 3 millions d'euros à 460 anciens salariés non cadres de Metaleurop Nord SAS (cf. paragraphe sur les procédures judiciaires ci-dessous et notes 1, 6.1, 6.4 et 6.11 des annexes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2010).

- **Activités et événements caractéristiques du semestre écoulé :**

- Conditions de marché du premier semestre 2010

Le premier semestre 2010 a été marqué par une forte volatilité des cours du plomb et du zinc. Les moyennes sur cette période restent largement supérieures à celles observées lors du premier semestre de l'année 2009. Néanmoins, les cours ont été sous pression à partir du mois de mai 2010. La chute de l'euro face au dollar a compensé en partie la baisse des cours des métaux.

<i>Moyenne (euro / tonne)</i>	1er semestre 2010	Exercice 2009	1er semestre 2009
Cours du Plomb	1 565	1 225	995
Cours du Zinc	1 619	1 179	990

- Activités des sociétés du Groupe au cours du premier semestre 2010

L'activité plomb a représenté 68 % du chiffre d'affaires global du Groupe, contre 23 % pour l'activité zinc, 6 % pour l'activité métaux spéciaux et 3% pour la branche plastique du Groupe.

30 juin 2010				
<i>en millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires	Résultat Opérationnel Courant retraité¹	Différence liée à l'utilisation de la méthode d'évaluation PMP par rapport à la méthode LIFO	Résultat Opérationnel Courant IFRS
Plomb	132,3	4,4	(3,9)	0,5
Zinc	43,7	4,1		4,1
Métaux spéciaux	12,6	0,9		0,9
Plastiques	5,0	0,5		0,5
Autres		(2,1)		(2,1)
TOTAL	193,6	7,9		4,0

30 juin 2009				
<i>en millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires	Résultat Opérationnel Courant retraité ¹	Différence liée à l'utilisation de la méthode d'évaluation PMP par rapport à la méthode LIFO	Résultat Opérationnel Courant IFRS
Plomb	71,1	(5,2)	6,4	1,2
Zinc	20,1	(3,0)		(3,0)
Métaux spéciaux	7,9	(1,7)		(1,7)
Plastiques	4,4	(0,3)		(0,3)
Autres		(2,7)		(2,7)
TOTAL	103,5	(12,9)		(6,5)

- *Activité Plomb*

La forte augmentation des volumes de batteries traitées observée à la fin de l'année 2009 s'est poursuivie au cours des quatre premiers mois de l'année 2010. Ce phénomène s'est ralenti à partir du mois de mai 2010 mais les volumes traités restent satisfaisants. Néanmoins, les prix d'achat de batteries sont restés à des niveaux très élevés durant ce premier semestre 2010, ce qui a pesé sur les marges. La tendance s'est inversée suite à la baisse des cours du plomb enregistrée à la fin du premier semestre 2010 et les prix d'achat de batteries ont dès lors également amorcé une baisse. Ce phénomène reste à confirmer sur les premiers mois du second semestre 2010.

Les volumes produits par l'activité plomb sont également en progression. Les conditions commerciales demeurent toutefois, dans leur ensemble, peu satisfaisantes par rapport à la même période de l'année précédente, notamment les primes sur ventes de plomb qui ont baissé en 2010. En revanche, la situation s'est améliorée depuis le début de l'année 2010 pour les ventes d'acide sulfurique (un sous-produit vendu par l'usine de Nordenham, issu du soufre contenu dans les batteries usagées et les concentrés de plomb).

L'usine de Nordenham a effectué son arrêt de maintenance planifié de quatre semaines entre les mois d'avril et mai 2010.

- *Activité Zinc*

Les usines de recyclage de poussières d'aciérie (Harz Metall GmbH et Recytech SA, détenue à 50% par le Groupe) qui avaient été impactées par la crise dès le début de l'année 2009, avaient repris leur activité à la fin du deuxième semestre 2009. Le premier semestre 2010 confirme la reprise timide observée au cours du second semestre 2009. En effet, au cours du premier semestre 2010, l'usine de Harz Metall GmbH a produit à pleine capacité. L'usine de Recytech SA a effectué son arrêt de maintenance planifié de trois semaines au cours du mois de juin 2010.

L'activité de recyclage de zinc (Norzinco GmbH) a connu un premier semestre 2010 satisfaisant grâce à la bonne tenue des commandes provenant de l'industrie chimique, bénéficiant d'une reprise, ce qui n'est pas le cas du secteur de l'industrie du pneu.

- *Activité Métaux Spéciaux*

Cette activité a été touchée sévèrement par la crise en 2009. Depuis le début de l'année 2010, des signes encourageants de reprise dans les secteurs de l'arsenic de haute pureté et du tellure de cadmium ont permis d'afficher pour le premier semestre 2010 un chiffre d'affaires supérieur de 59% par rapport à la même période de l'année précédente.

- *Activité Plastiques*

Malgré une hausse de 14% du chiffre d'affaires de cette activité pour le premier semestre 2010 par rapport au premier semestre de l'année 2009, la reprise se fait attendre dans ce secteur.

- **Procédures judiciaires**

- Metaleurop Nord SAS

Les procédures judiciaires intentées en 2005 à l'encontre de Recylex SA par d'anciens salariés de Metaleurop Nord SAS d'une part et en 2006 par les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord SAS d'autre part, sont toujours en cours :

- Anciens salariés de Metaleurop Nord SAS

- Anciens salariés non-cadres

Le 27 juin 2008, la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens avait décidé d'allouer 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais à chacun des 493 demandeurs non-cadres, considérant notamment que Recylex SA était leur co-employeur. Le Conseil de Prud'hommes avait toutefois décidé d'intégrer ces sommes, dont le montant total s'élève à environ 14,9 millions d'euros, au passif apuré de manière échelonnée par Recylex SA, selon les termes du plan de continuation arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2005. Recylex SA a fait appel de ces décisions.

Le 18 décembre 2009, la Cour d'appel de Douai a partiellement confirmé les décisions prud'homales et a rendu :

- 460 arrêts octroyant des indemnités à d'anciens salariés non protégés et ordonnant la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, d'un montant global d'environ 12,4 millions d'euros.
- 11 arrêts de renvoi concernant d'anciens salariés non protégés pour divers motifs (décès du demandeur, absence de production de pièces, licenciement du salarié prononcé avant la liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS). La Cour d'appel de Douai a décidé de reporter l'audience de plaidoiries concernant ces affaires au 27 octobre 2010.
- 22 arrêts de rejet des demandes formées par d'anciens salariés protégés (délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux).

Le 9 février 2010, la Société a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre des 460 décisions octroyant des indemnités à d'anciens salariés non protégés, ce qui n'en suspend pas l'exécution. Conformément au plan de continuation de Recylex SA, 24% de ces indemnités, correspondant aux quatre premières échéances du plan (payables de 2006 à 2009), soit environ 3 millions d'euros, ont été payés en février 2010 et le solde sera apuré de manière échelonnée selon les modalités du plan de continuation jusqu'en 2015.

- Anciens salariés cadres

Les 15 et 30 septembre 2009 et le 26 février 2010, le Conseil de Prud'hommes de Lens a rendu ses décisions en considérant notamment que Recylex SA était co-employeur de 91 anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS. Le Conseil de Prud'hommes de Lens a alloué à chaque demandeur une somme identique de 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais et a ordonné la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, payable de manière échelonnée. Recylex SA a fait appel de ces décisions, ce qui en suspend l'exécution. L'audience de plaidoiries devant la Cour d'appel de Douai a été reportée au 27 octobre 2010.

Le montant global des sommes réclamées par les anciens salariés cadres et par 11 anciens salariés non cadres de Metaleurop Nord SAS (soit un total d'environ 3,1 millions d'euros avant actualisation) a été provisionné dans les comptes de Recylex SA.

- Liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS

L'action en comblement du passif de Metaleurop Nord S.A.S. initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord S.A.S. à hauteur de 50 millions d'euros avait été rejetée le 27 février 2007 par le Tribunal de Grande Instance de Béthune qui avait considéré que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord S.A.S. Les liquidateurs ont fait appel de ce jugement. Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai a décidé de surseoir à statuer en invitant les parties à saisir le Conseil d'Etat sur l'examen de la légalité d'une disposition réglementaire.

Recylex SA avait en effet soulevé une exception d'irrecevabilité, au motif que les liquidateurs judiciaires n'avaient pas déclaré leur créance selon les dispositions légales dans le cadre du redressement judiciaire de Recylex SA ouvert le 13 novembre 2003. Les liquidateurs ont fait valoir l'existence d'une disposition réglementaire qui les en dispenserait. Recylex SA a déposé un recours en appréciation de légalité devant le Conseil d'Etat le 12 février 2009. Il appartient au Conseil d'Etat de statuer avant que la Cour d'Appel de Douai puisse se prononcer, tant sur la recevabilité que sur le fond du dossier.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes consolidés ou dans les comptes sociaux de Recylex SA au titre de la procédure initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS, eu égard au jugement favorable à Recylex SA du Tribunal de Grande Instance de Béthune considérant que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord SAS.

Il est important de noter que les montants réclamés dans le cadre de l'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS ne sont pas intégrés dans le plan de continuation arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2005 et que dans l'hypothèse où cette procédure aboutirait de façon défavorable pour Recylex SA de manière définitive, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

- **Action en responsabilité à l'encontre du représentant des créanciers**

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de Recylex SA ayant abouti à un plan de continuation adopté le 24 novembre 2005, le représentant des créanciers avait par erreur proposé l'admission d'une créance faisant pourtant l'objet d'un contentieux en cours devant le Tribunal de commerce de Paris. Cette créance ayant été définitivement admise, Recylex SA a été contrainte de la payer dans le cadre de son plan de continuation sans que le contentieux n'ait pu être tranché sur le fond. Recylex SA a dès lors décidé d'initier une action en responsabilité à l'encontre du représentant des créanciers.

Par jugement du 20 janvier 2010, le Tribunal de grande instance de Paris a condamné le représentant des créanciers à payer à Recylex SA une somme de 3 millions d'euros à titre de dommages et intérêts, dont 1 million d'euros assorti de l'exécution à titre provisoire. Le 22 février 2010, le représentant des créanciers a fait appel de ce jugement.

Le 15 juin 2010, Recylex SA a conclu un protocole avec le représentant des créanciers prévoyant le désistement de ce dernier de la procédure d'appel et le paiement à Recylex SA d'une somme de 1,5 million d'euros à titre transactionnel.

- **Evénements postérieurs au 30 juin 2010**

Le 2 juillet 2010, Norzinco SA a signé un accord avec le propriétaire du site situé à Anzin prévoyant la résiliation anticipée, avec effet au 31 mai 2010, du bail commercial venant en principe à échéance le 1er octobre 2011. Cet événement a été appréhendé dans les comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2010 (notes 5.3 et 10 des comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2010) par une reprise de provision à hauteur de 0,9 million d'euros (note 6.10 des comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2010).

- **Description des principaux risques et incertitudes pour le deuxième semestre 2010**

Les principaux risques susceptibles d'impacter les résultats du Groupe au cours du second semestre 2010 sont liés d'une part, à l'évolution des cours du plomb et du zinc par rapport au prix d'achat des matières secondaires et d'autre part, à l'issue des procédures judiciaires concernant Metaleurop Nord SAS décrites ci-avant.

- **Perspectives - Evolution prévisible**

Les cours des métaux se sont stabilisés au début du deuxième trimestre 2010 sur des niveaux observés au cours du mois de juin 2010. Ces niveaux, tout en étant inférieurs par rapport au début du premier trimestre 2010, restent au-delà des moyennes de l'année 2009.

L'usine de cassage de batteries en Algérie exploitée par la société de droit algérien Eco-Recyclage (dont Recylex détient 33,33 % du capital) a démarré son activité. Les premières livraisons de produits enrichis en plomb ont eu lieu à la fonderie de Nordenham. L'outil industriel fonctionnant de manière satisfaisante, l'accent est désormais mis sur les approvisionnements en batteries usagées afin d'augmenter les volumes traités.

- **Principales transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec des parties liées sont présentées dans la note 9 des comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2010, joints au présent rapport.

- **Variations des capitaux propres**

Les variations des capitaux propres sont présentées dans les comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2010, joints au présent rapport.

**COMPTES CONSOLIDES CONDENSES AU
30 JUIN 2010**

ETAT DE SITUATION FINANCIERE	10
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL	11
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	12
ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2010	13
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	14
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	15
NOTE 1: INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE	15
2.1. Nouvelles normes	17
2.2. Estimations	18
NOTE 3: PERIMETRE DE CONSOLIDATION	18
NOTE 4: SEGMENTS OPERATIONNELS	19
Secteurs opérationnels	19
Zones géographiques	22
Structure du chiffre d'affaires	22
NOTE 5: INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
Note 5.1. Charges externes	23
Note 5.2. Amortissements et pertes de valeur	23
Note 5.3. Autres produits et charges opérationnels	23
Note 5.4. Coût de l'endettement financier net	24
Note 5.5. Autres produits et charges financiers	24
Note 5.6. Charge d'impôt	24
Note 5.7. Résultat par action	26
NOTE 6: INFORMATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE	26
Note 6.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill	26
Note 6.2. Tests de dépréciation	27

Note 6.3. Autres actifs financiers à long terme	28
Note 6.4. Stocks	28
Note 6.5. Clients et comptes rattachés	28
Note 6.6. Autres actifs courants	29
Note 6.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
Note 6.8. Capitaux propres	29
Note 6.9. Emprunts portant intérêt	31
Note 6.10. Provisions	32
Note 6.11. Autres passifs courants et non-courants	32
Note 6.12. Autres instruments financiers	34
NOTE 7: OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
NOTE 8: LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS	37
NOTE 9: TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	37
NOTE 10 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	37

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 30 juin 2010

(en milliers d'Euros)

	Notes	30 juin 2010	31 décembre 2009
		€000	€000
Actifs			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	6.1	72 222	72 866
Immobilisations incorporelles	6.1	1 815	1 857
Actifs financiers		484	847
Instruments financiers	6.12	-	-
Autres actifs financiers long-terme	6.3	5 482	5 303
Participations dans les entreprises associées		85	-
Actifs d'impôts différés	5.6	7 062	8 506
		87 150	89 379
Actifs courants			
Stocks	6.4	67 162	57 850
Clients et comptes rattachés	6.5	37 884	33 655
Actifs d'impôts exigibles		95	1 727
Autres actifs courants	6.6	6 638	8 014
Autres instruments financiers	6.12	944	122
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.7	43 796	53 498
		156 519	154 866
TOTAL ACTIFS		243 669	244 245
Capitaux propres et passifs			
	6.8		
Capital émis		47 950	47 920
Primes d'émission		866	783
Réserves consolidées – part du Groupe		53 803	44 604
Réserves recyclables		392	(630)
Résultat net – part du Groupe		5 579	9 065
Réserves de conversion		1 452	1 452
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		110 042	103 195
Intérêts minoritaires		-	-
Total capitaux propres		110 042	103 195
Passifs non-courants			
Emprunts portant intérêt	6.9	7 875	9 455
Provisions	6.10	27 254	26 144
Retraites		24 747	24 955
Autres passifs non-courants	6.11	20 986	20 617
Passifs d'impôts différés	5.6	473	2 424
		81 336	83 595
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt	6.9	6 964	3 932
Provisions	6.10	8 246	11 113
Retraites		2 140	2 214
Fournisseurs et comptes rattachés		15 737	19 709
Passifs d'impôts exigibles		2 815	2 291
Autres instruments financiers	6.12	258	2 072
Autres passifs courants	6.11	16 131	16 123
		52 291	57 454
TOTAL PASSIFS		133 627	141 050
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		243 669	244 245

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL
Au 30 juin 2010

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<u>Notes</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>30 Juin 2009</u>
		<u>€000</u>	<u>€000</u>
Ventes de biens et services.....		193 601	103 542
Produits des activités ordinaires		193 601	103 542
Achats consommés		(126 542)	(67 312)
Charges de personnel		(21 190)	(19 839)
Charges externes.....	5.1	(27 088)	(20 110)
Impôts et taxes		(1 067)	(753)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	5.2	(7 606)	3 307
Pertes de valeur des goodwill		-	-
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis		(6 265)	(5 931)
Autres produits et charges d'exploitation		189	591
Résultat opérationnel courant		4 032	(6 505)
Autres produits et charges opérationnels	5.3	2 124	11 920
Résultat opérationnel		6 156	5 415
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	5.4	127	540
Coût de l'endettement financier brut	5.4	(422)	(433)
Coût de l'endettement financier net	5.4	(295)	107
Autres produits et charges financiers	5.5	317	(2 010)
Charge d'impôt.....	5.6	(471)	(3 403)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence.....		(129)	-
Résultat net consolidé		5 579	109
Intérêts minoritaires		5 579	109
Résultat net part du groupe			
Résultats par action :		<u>En euros</u>	<u>En euros</u>
- de base	5.7	0,23	0,005
- dilué.....	5.7	0,23	0,005

ETAT DU RESULTAT GLOBAL
Au 30 juin 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat net	5 579	109
Ecart de conversion.....	-	-
Couverture de flux de trésorerie	1 442	(1 748)
Impôt différé sur couverture de flux de trésorerie.....	(420)	509
Titres disponibles à la vente.....	-	-
Ecart de conversion sur sociétés mises en équivalence.....	9	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.....	-	-
Total des autres éléments du résultat global	1 031	(1 239)
Résultat global	6 610	(1 130)
Dont :		
Part Groupe.....	6 610	(1 130)
Intérêts minoritaires.....	-	-

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2010

(en milliers d'Euros, sauf données par action)

	Nombre d'actions	Montant du capital	Primes d'émissions	Réserves recyclables	Réserves consolidées	Total des capitaux propres part du groupe	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2009	23 957 982	47 916	783	1 624	45 762	96 084	96 084
Résultat consolidé de l'exercice					109	109	109
Autres éléments du résultat global							
Variation de la réserve de couverture net d'impôt (1)				(1 239)		(1 239)	(1 239)
<i>Total des autres éléments du résultat global</i>				(1 239)		(1 239)	(1 239)
Résultat global de la période				(1 239)	109	(1 130)	(1 130)
Paiement en action					127	127	127
Augmentation / Diminution de capital (2)							
Solde au 30 juin 2009	23 957 982	47 916	783	385	45 998	95 082	95 082
Solde au 1^{er} janvier 2010	23 959 982	47 920	783	(630)	55 122	103 195	103 195
Résultat consolidé de l'exercice					5 579	5 579	5 579
Autres éléments du résultat global							
Variation de la réserve de couverture net d'impôt (1)				1 022		1 022	1 022
Variation des écarts de conversion					9	9	9
<i>Total des autres éléments du résultat global</i>				1 022	9	1 031	1 031
Résultat global de la période				1 022	5 588	6 610	6 610
Paiement en action					124	124	124
Augmentation / Diminution de capital (2)	15 000	30	83			113	113
Solde au 30 juin 2010	23 974 982	47 950	866	392	60 834	110 042	110 042

(1) Il s'agit de la réserve de couverture (note 6.12) nette de l'impôt différé passif.

(2) Les variations du capital sont explicitées dans la note 6.8.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Au 30 juin 2010

(En milliers d'Euros)

	30 juin 2010	30 juin 2009
	€ 000	€ 000
Résultat net des sociétés intégrées.....	5 579	109
Résultat des mises en équivalences.....	129	-
Charges (et produits) sans incidence sur la trésorerie.....	2 306	(1 117)
- Amortissements – immobilisations corporelles.....	4 783	5 110
- Amortissements – actifs incorporels.....	152	137
- Pertes de valeur / Reprises Actifs incorporels et corporels.....	(94)	-
- Variation des provisions.....	(2 389)	(1 197)
- Elimination des impacts des stocks options.....	124	127
- Elimination sans incidence de trésorerie ²	(280)	(5 324)
- Plus ou moins values sur cessions d'actifs immobilisés.....	8	30
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	8 014	(1 008)
- Elimination du coût de l'endettement.....	295	(107)
- Charges d'impôt.....	470	3 403
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	8 779	(2 288)
Variation du besoin en fonds de roulement courant.....	(16 754)	(4 297)
- Stocks.....	(11 833)	2 362
- Clients et comptes rattachés.....	(4 140)	(9 761)
- Fournisseurs et comptes rattachés.....	(3 972)	(1 442)
- Autres actifs et passifs courants.....	3 191	4 544
Variation du besoin en fonds de roulement non courant.....	(1 226)	(115)
Incidences des variations de provisions sur le besoin en fonds de roulement.....	1 740	(8 402)
Impôts payés.....	759	(2 776)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(6 703)	(13 302)
Variation de périmètre.....	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....	(4 044)	(3 505)
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....	19	12
Variation d'actifs financiers ³	1	(4 942)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(4 023)	(8 435)
Emission d'emprunts.....	-	-
Remboursement d'emprunts.....	(1 673)	(944)
Autres flux liés aux opérations de financements.....	(121)	3 953
Intérêts d'actifs financiers.....	(295)	128
Autres mouvements sur capital.....	112	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 976)	3 138
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 702)	(18 599)
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture (Note 6.7).....	53 498	77 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture (Note 6.7).....	40 796	58 851
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 702)	(18 599)

² Il s'agit principalement de l'élimination d'un produit suite à l'abandon d'une créance au profit du groupe en juin 2009 (cf. Note 5.3)

³ Il s'agit de la constitution d'un actif financier dédié à la réhabilitation de certains sites du Groupe en Allemagne en juin 2009 (cf. Note 6.3)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
Pour la période de six mois prenant fin le 30 juin 2010

NOTE 1: INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

Informations sur la société

Recylex est un groupe implanté principalement en France, en Allemagne et en Belgique, regroupant une dizaine de sites de production.

Ses activités concernent le domaine du recyclage du plomb et du plastique (à partir des batteries d'automobile et industrielles), le recyclage du zinc en provenance des poussières issues des aciéries électriques, la production d'oxydes de zinc et de métaux spéciaux notamment pour l'industrie électronique.

Recylex S.A. est une société anonyme cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) et immatriculée en France.

En date du 30 août 2010, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des comptes semestriels consolidés condensés de Recylex S.A. portant sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2010.

Événements majeurs du premier semestre 2010

Le premier semestre 2010 a été marqué par une forte volatilité des cours du plomb et du zinc. Les moyennes sur cette période restent largement supérieures à celles observées lors du premier semestre de l'année 2009. Néanmoins, les cours ont été sous pression à partir du mois de mai 2010. La chute de l'euro face au dollar a compensé en partie la baisse des cours des métaux.

<i>Moyenne (euro / tonne)</i>	1er semestre 2010	Exercice 2009	1er semestre 2009
Cours du Plomb	1 565	1 225	995
Cours du Zinc	1 619	1 179	990

Dans le secteur du plomb, la forte augmentation des volumes de batteries traitées observée à la fin de l'année 2009 s'est poursuivie au cours des quatre premiers mois de l'année 2010. Ce phénomène s'est ralenti à partir du mois de mai 2010 mais les volumes traités restent satisfaisants. Néanmoins, les prix d'achat de batteries sont restés à des niveaux très élevés durant ce premier semestre 2010, ce qui a pesé sur les marges. Suite à la baisse des cours du plomb, les prix d'achat de batteries ont également baissé à la fin du premier semestre 2010. Ce phénomène reste à confirmer sur les premiers mois du second semestre 2010.

L'usine de Nordenham a effectué son arrêt de maintenance planifié de quatre semaines entre les mois d'avril et mai 2010. Les volumes produits par l'activité plomb sont en progression. Les conditions commerciales demeurent toutefois dans leur ensemble peu satisfaisantes par rapport à la même période de l'année précédente, notamment les primes sur ventes de plomb qui ont baissé en 2010. En revanche, la situation s'est améliorée depuis le début de l'année 2010 pour les ventes d'acide sulfurique (un sous-produit vendu par l'usine de Nordenham, issu du soufre contenu dans les batteries usagées et les concentrés de plomb).

Dans le secteur du zinc, les usines de recyclage de poussières d'aciérie (Harz Metall GmbH (Zinc) et Recytech SA, détenue à 50% par le Groupe) qui avaient été impactées par la crise dès le début de l'année 2009, avaient repris leur activité à la fin du deuxième semestre 2009. Le premier semestre 2010 confirme la reprise timide observée au cours du second semestre 2009. En effet, au cours du premier semestre 2010, l'usine de Harz Metall GmbH a produit à pleine capacité. L'usine de Recytech SA a effectué son arrêt de maintenance planifié de trois semaines au cours du mois de juin 2010.

L'activité de recyclage de zinc (Norzinco GmbH) a connu un premier semestre 2010 satisfaisant grâce à la bonne tenue des commandes provenant de l'industrie chimique, bénéficiant d'une reprise, ce qui n'est pas le cas du secteur de l'industrie du pneu.

L'activité des métaux spéciaux a été touchée sévèrement par la crise en 2009. Depuis le début de l'année 2010, des signes encourageants de reprise dans les secteurs de l'arsenic de haute pureté et du tellure de cadmium ont permis d'afficher pour le premier semestre 2010 un chiffre d'affaires supérieur de 59% par rapport à la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne l'activité du plastique, malgré une hausse de 14% du chiffre d'affaires pour le premier semestre 2010 par rapport au premier semestre de l'année 2009, la reprise se fait attendre dans ce secteur.

Les procédures judiciaires initiées en 2005 à l'encontre de Recylex SA par d'anciens salariés de Metaleurop Nord S.A.S., d'une part et en 2006 par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord S.A.S. d'autre part, sont toujours en cours :

• Anciens salariés de Metaleurop Nord S.A.S. :

(i) Le 27 juin 2008, la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens avait décidé d'allouer 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais à chacun des 493 demandeurs non-cadres, considérant notamment que Recylex SA était leur co-employeur. Le Conseil de Prud'hommes avait toutefois décidé d'intégrer ces sommes, dont le montant total s'élève à environ 14,9 millions d'euros, au passif apuré de manière échelonnée par Recylex SA selon les termes du plan de continuation arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2005. Recylex SA a fait appel de ces décisions.

Le 18 décembre 2009, la Cour d'appel de Douai a partiellement confirmé les décisions prud'homales et a rendu :

- 460 arrêts octroyant des indemnités à d'anciens salariés non protégés et ordonnant la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, d'un montant global d'environ 12,4 millions d'euros.

-11 arrêts de renvoi concernant d'anciens salariés non protégés pour divers motifs (décès du demandeur, absence de production de pièces, licenciement du salarié prononcé avant la liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS). La Cour d'appel de Douai a décidé de reporter l'audience de plaidoiries concernant ces affaires au 27 octobre 2010.

-22 arrêts de rejet des demandes formées par d'anciens salariés protégés (délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux).

Le 9 février 2010, la Société a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre des 460 décisions octroyant des indemnités à d'anciens salariés non protégés, ce qui n'en suspend pas l'exécution. Conformément au plan de continuation de Recylex SA, 24% de ces indemnités, correspondant aux quatre premières échéances du plan (payables de 2006 à 2009), soit environ 3 millions d'euros, ont été payés en février 2010 et le solde sera apuré de manière échelonnée selon les modalités du plan de continuation

(ii) Les 15 et 30 septembre 2009 et le 26 février 2010, le Conseil de Prud'hommes de Lens a rendu ses décisions en considérant notamment que Recylex SA était co-employeur de 91 anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS. Le Conseil de Prud'hommes de Lens a alloué à chaque demandeur une somme identique de 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais et a ordonné la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, payable de manière échelonnée. Recylex SA a fait appel de ces décisions, ce qui en suspend l'exécution. L'audience de plaidoiries devant la Cour d'appel de Douai a été reportée au 27 octobre 2010.

Le montant global des sommes réclamées par les anciens salariés cadres et par 11 anciens salariés non cadres de Metaleurop Nord SAS (soit un total d'environ 3,1 millions d'euros avant actualisation) a été provisionné dans les comptes de Recylex SA.

• Liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord S.A.S :

L'action en comblement du passif de Metaleurop Nord S.A.S. initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord S.A.S. à hauteur de 50 millions d'euros avait été rejetée le 27 février 2007 par le Tribunal de Grande Instance de Béthune qui avait considéré que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord S.A.S. Les liquidateurs ont fait appel de ce jugement. Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai a décidé de surseoir à statuer en invitant les parties à saisir le Conseil d'Etat sur l'examen de la légalité d'une disposition réglementaire.

Recylex SA avait en effet soulevé une exception d'irrecevabilité, au motif que les liquidateurs judiciaires n'avaient pas déclaré leur créance selon les dispositions légales dans le cadre du redressement judiciaire de Recylex SA ouvert le 13 novembre 2003. Les liquidateurs ont fait valoir l'existence d'une disposition réglementaire qui les en dispenserait. Recylex SA a déposé un recours en appréciation de légalité devant le Conseil d'Etat le 12 février 2009. Il appartient au Conseil d'Etat de statuer avant que la Cour d'Appel de Douai puisse se prononcer, tant sur la recevabilité que sur le fond du dossier.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes consolidés ou dans les comptes sociaux de Recylex SA au titre de la procédure initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS, eu égard au jugement favorable à Recylex SA du Tribunal de Grande Instance de Béthune considérant que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord SAS.

Il est important de noter que les montants réclamés dans le cadre de l'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS ne sont pas intégrés dans le plan de continuation arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2005 et que dans l'hypothèse où cette procédure aboutirait de façon

défavorable pour Recylex SA de manière définitive, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

- Action en responsabilité à l'encontre du représentant des créanciers

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de Recylex SA ayant abouti à un plan de continuation adopté le 24 novembre 2005, le représentant des créanciers avait par erreur proposé l'admission d'une créance faisant pourtant l'objet d'un contentieux en cours devant le Tribunal de commerce de Paris. Cette créance ayant été définitivement admise, Recylex SA a été contrainte de la payer dans le cadre de son plan de continuation sans que le contentieux n'ait pu être tranché sur le fond. Recylex SA a dès lors décidé d'initier une action en responsabilité à l'encontre du représentant des créanciers.

Par jugement du 20 janvier 2010, le Tribunal de grande instance de Paris a condamné le représentant des créanciers à payer à Recylex SA une somme de 3 millions d'euros à titre de dommages et intérêts, dont 1 million d'euros assorti de l'exécution à titre provisoire. Le 22 février 2010, le représentant des créanciers a fait appel de ce jugement.

Le 15 juin 2010, Recylex SA a conclu un protocole avec le représentant des créanciers prévoyant le désistement de ce dernier de la procédure d'appel et le paiement à Recylex SA d'une somme de 1,5 million d'euros à titre transactionnel.

NOTE 2: METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le groupe Recylex a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2010 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels, et à ce titre ils doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe Recylex au 31 décembre 2009.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 34, il n'est procédé dans les comptes consolidés semestriels à l'anticipation ou au différé de coûts encourus par le Groupe que pour autant qu'une telle régularisation serait faite s'il s'agissait d'une clôture annuelle. En conséquence, le niveau des coûts et des produits rattachés à la période de l'année au cours de laquelle ils sont nés, peut différer d'un semestre à l'autre. Un phénomène de saisonnalité existe notamment lors des mois d'été lié à l'interruption pour maintenance durant quelques semaines dans les usines.

En l'absence de changement significatif dans les plans et dans les effectifs bénéficiaires, les engagements envers les salariés au titre des avantages postérieurs à l'emploi, ne sont pas recalculés pour la situation intermédiaire mais comptabilisés sur la base d'un prorata des projections faites en début de période.

A l'exception des points décrits ci-dessous, les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

2.1. Nouvelles normes

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2010 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présente.

- IFRS 3 R et IAS 27* révisées – Regroupements d'entreprises et consolidation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Ces normes ont été adoptées par l'Union Européenne le 3 juin 2009.
- IAS 39 – Instruments financiers – Eléments éligibles à la couverture, applicable aux exercices ouverts au 1^{er} juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 15 septembre 2009
- IFRIC 17, Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires, applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 26 novembre 2009.
- IFRIC 18 – Transfert d'actif par des clients - applicable aux exercices ouverts au 1^{er} juillet 2009. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 1^{er} novembre 2009

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 30 juin 2010 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- Amendements à IAS 32 – Classement des droits de souscription émis - applicable aux exercices ouverts au 1^{er} février 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 1^{er} février 2010
- Amendement à IFRS 1* – Exemptions complémentaires pour les premiers adoptants - applicable aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2010
- IAS 24 révisée* – Parties liées - applicable aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2011
- IFRS 9* - Instruments financiers – Classification et évaluation - applicable aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2013
- IFRIC 19*, Extinction d'une dette financière par émission d'actions, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010.

* normes non encore adoptées par l'Union Européenne

2.2. Estimations

La préparation des états financiers consolidés semestriels condensés nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés semestriels condensés, à l'exception des points décrits ci-dessous, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et ont été réalisés dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009 tel que décrit dans la note 1.

Au cours des six mois écoulés au 30 juin 2010, la direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- Les actifs d'impôt différés relatifs aux déficits fiscaux reportables non utilisés (voir note 5.6) ;
- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles (voir note 6.2) ;
- Les provisions (voir note 6.10)

NOTE 3: PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du premier semestre 2010 a évolué par rapport au 31 décembre 2009 : la société Eco Recyclage (Algérie) a démarré son activité courant 1^{er} semestre 2010. Le Groupe Recylex détient 33.33% du capital. La société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 4: SEGMENTS OPERATIONNELS

Les informations présentées ci-après, conformément à la norme IFRS 8, sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le groupe est géré en cinq secteurs principaux :

- Le secteur « **Plomb** »
- Le secteur « **Zinc** »
- Le secteur « **Métaux spéciaux** »
- Le secteur « **Plastique** »
- Le secteur « **Autres activités** »

Pour évaluer la performance de son secteur opérationnel « **Plomb** » le groupe utilise dans son reporting interne la méthode « LIFO » (« dernier entré – premier sorti ») comme méthode d'évaluation des stocks de plomb de sa principale fonderie en Allemagne (usine de Nordenham) tout en rapprochant ces données avec les comptes établis conformément aux normes IFRS (utilisation de la méthode du prix moyen pondéré (PMP)).

Secteurs opérationnels

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur opérationnel du Groupe, les produits des activités ordinaires, les résultats opérationnels courants (ROC) selon le référentiel IFRS et pour le secteur « Plomb » le résultat opérationnel courant (ROC) en appliquant la méthode LIFO ainsi que le résultat financier, la charge d'imposition et le résultat net pour les périodes closes les 30 juin 2010 et 2009.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Eliminations » regroupe les éliminations des opérations internes au groupe permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du groupe.

Toutes les relations commerciales inter-activités sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux qui prévalent pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au groupe.

Période close le 30 juin 2010 :

	<i>Plomb</i>	<i>Zinc</i>	<i>Métaux Spéciaux</i>	<i>Plastique</i>	<i>Autres activités</i>	<i>Elimina- tions</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Ventes à des clients externes.....	132 311	43 643	12 620	5 027	-	-	193 601
Ventes inter-secteurs.....	3 695	-	-	976	-	(4 671)	-
Produits des activités ordinaires...	136 006	43 643	12 620	6 003	-	(4 671)	193 601
Résultat opérationnel courant (LIFO	4 395	4 085	948	542	(2 070)	-	7 900
Retraitement LIFO -> PMP.....	(3 868)	-	-	-	-	-	(3 868)
Résultat opérationnel courant publié (IFRS)⁴	527	4 085	948	542	(2 070)	-	4 032
Autres produits/charges opérationnels..	37	791	-	(72)	1 368	-	2124
Résultat financier.....	759	(52)	179	(35)	(828)	-	22
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat.....	780	(939)	(65)	(199)	(48)	-	(471)
Quote part dans le résultat des sociétés mise en équivalence	(129)	-	-	-	-	-	(129)
Résultat net de l'exercice publié (IFRS)	1 974	3 885	1 062	236	(1 580)	-	5 579

	<i>Plomb</i>	<i>Zinc</i>	<i>Métaux Spéciaux</i>	<i>Plastique</i>	<i>Autres activités</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Immobilisations incorporelles.....	260	600	953	-	1	1 815
Immobilisations corporelles	44 730	13 447	8 306	2 496	3 244	72 222
Stocks ⁵	50 810	4 674	10 227	1 452	-	67 162
Clients	23 983	7 207	3 760	1 737	1 196	37 884
Total actifs sectoriels	119 783	25 928	23 246	5 685	4 441	179 082
Provision et retraite	17 357	1 802	2 006	67	41 155	62 388
Fournisseurs et comptes rattachés.....	7 226	4 665	610	659	2 578	15 737
Autres passifs courant	4 222	3 597	1 260	558	6 495	16 131
Passifs sectoriels	28 805	10 064	3 875	1 283	50 228	94 255
Immobilisations corporelles	2 221	1 694	105	32	20	4 072
Immobilisations incorporelles.....	111	-	-	-	-	111
Investissements	2 332	1 694	105	32	20	4 183
Immobilisations corporelles.....	(2 948)	(1 252)	(407)	(137)	(39)	(4 783)
Immobilisations incorporelles.....	(94)	(37)	(22)	-	-	(153)
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie. ⁶	(3 663)	803	80	158	827	(1 795)
Dotation aux amortissements et provisions	(6 705)	(486)	(349)	21	788	(6 731)

⁴ Le Résultat opérationnel courant IFRS du secteur « Plomb » comprend des dépréciations sur stock à hauteur de 3,0 millions d'euros dues à la chute du cours du Plomb courant le mois de juin 2010.

⁵ Les stocks dans le secteur « Plomb » évalués selon la méthode LIFO s'élèvent à 42 027 milliers d'euros au 30 Juin 2010

⁶ Hors reprises de provisions utilisées

Période close le 30 juin 2009:

	<i>Plomb</i>	<i>Zinc</i>	<i>Métaux Spéciaux</i>	<i>Plastique</i>	<i>Autres activités</i>	<i>Eliminati ons</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Ventes à des clients externes.....	71 135	20 098	7 909	4 400	-	-	103 542
Ventes inter-secteurs.....	1 550	3	25	906	-	(2 484)	-
Produits des activités ordinaires.....	72 685	20 101	7 934	5 306	-	(2 484)	103 542
Résultat opérationnel courant (LIFO)	(5 183)	(2 987)	(1 666)	(331)	(2 685)	-	(12 852)
Retraitement LIFO -> PMP.....	6 347	-	-	-	-	-	6 347
Résultat opérationnel courant publié (IFRS) ⁷	1 164	(2 987)	(1 666)	(331)	(2 685)	-	(6 505)
Autres produits/charges opérationnels.	-	41	-	-	11 879	-	11 920
Résultat financier.....	(1 888)	121	(101)	(71)	36	-	(1 903)
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat.....	(1 276)	(131)	(288)	(31)	(1 677)	-	(3 403)
Résultat net de l'exercice publié (IFRS)	(2 000)	(2 955)	(2 055)	(433)	7 553	-	109

	<i>Plomb</i>	<i>Zinc</i>	<i>Métaux Spéciaux</i>	<i>Plastique</i>	<i>Autres activités</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Immobilisations incorporelles.....	313	666	997	-	24	2 000
Immobilisations corporelles	46 540	12 898	7 782	2 972	3 340	73 532
Stocks ⁸	30 937	6 629	11 180	1 604	-	50 350
Clients	24 080	6 999	1 873	1 691	2	34 645
Total actifs sectoriels	101 870	27 192	21 832	6 267	3 366	160 527
Provision et retraite	19 250	3 810	2 368	151	57 684	83 263
Fournisseurs et comptes rattachés.....	10 923	1 678	169	912	1 325	15 007
Autres passifs courant	6 481	5 024	1 265	1 001	2 427	16 198
Passifs sectoriels	36 654	10 512	3 802	2 064	61 436	114 469
Immobilisations corporelles.....	1 890	1 206	176	33	-	3 305
Immobilisations incorporelles.....	14	4	-	-	-	18
Investissements	1 904	1 210	176	33	-	3 323
Immobilisations corporelles	(2 945)	(1374)	(358)	(433)	-	(5 110)
Immobilisations incorporelles	(81)	(36)	(22)	1	-	(138)
Autres charges sans contrepartie en trésorerie. ⁹	6 673	1 136	(99)	203	-	7 913
Dotation aux amortissements et provisions	3 647	(274)	(479)	(229)	-	2 665

⁷ Le Résultat opérationnel courant IFRS du secteur « Plomb » comprend des reprises de dépréciations sur stock à hauteur de 7,2 millions d'euros dues à la remontée du cours du Plomb au premier semestre 2009

⁸ Les stocks dans le secteur « Plomb » évalués selon la méthode LIFO s'élèvent à 23 728 milliers d'euros au 30 Juin 2009

⁹ Hors reprises de provisions utilisées

Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires, par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs, par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

Période close le 30 juin 2010

	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique	Reste du monde	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Produits des activités ordinaires	146 464	34 510	2 129	10 497	193 601

	France	Allemagne	Belgique	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Investissements corporels	1 065	2 933	75	4 073
Investissements incorporels	2	109	0	111

Période close le 30 juin 2009

	Europe de l'Ouest	Autres pays d'Europe	Amérique	Reste du monde	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Produits des activités ordinaires	86 790	13 055	2 260	1 437	103 542

	France	Allemagne	Belgique	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Investissements (corporels et incorporels)	820	2 287	216	3 323
Actifs non courants hors impôts et financiers.....	15 832	58 134	1 565	75 532

Structure du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires dans le secteur « Plomb » est réalisé avec un nombre limité de clients. Ainsi en 2010, le groupe a réalisé 51% de son chiffre d'affaires total consolidé avec 10 clients (Au 1^{er} semestre 2009, le groupe avait réalisé 83% de son chiffre d'affaires total consolidé avec 10 clients). Un de ces clients a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 10 % du chiffre d'affaires total du groupe au 30 juin 2010. Le chiffre d'affaires dans les autres secteurs opérationnels, notamment le « Zinc » où la clientèle est atomisée est réalisé avec un grand nombre de clients.

NOTE 5: INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.1. Charges externes

Les charges externes se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Sous-traitance générale	(6 601)	(5 699)
Entretien et réparations	(4 934)	(4 037)
Primes d'assurance	(810)	(953)
Transports de biens et transports collectifs	(10 360)	(5 618)
Crédit bail, locations et charges locatives	(1 020)	(1 081)
Honoraires et charges de personnel extérieur à l'entreprise	(1 805)	(1 467)
Déplacements, missions et réceptions	(319)	(325)
Autres charges externes	(1 239)	(930)
Total charges externes	(27 088)	(20 110)

La forte augmentation des charges externes est essentiellement due à l'augmentation de l'activité et au fait qu'au 1^{er} semestre 2009 le groupe avait suspendu temporairement l'activité de production d'Oxydes Waelz des usines de Harz-Metall GmbH et Recytech SA. La forte augmentation des coûts de transport s'explique par une forte augmentation des volumes de vente et par un changement de la structure de clientèle dans le secteur du plomb (effet de 2,3 millions d'euros).

Note 5.2. Amortissements et pertes de valeur

Les amortissements et les pertes de valeurs au titre des périodes closes les 30 juin 2010 et 2009 se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 689)	(5 110)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(152)	(137)
Provisions et pertes de valeur	(2 765)	8 554
Total amortissements et pertes de valeur	(7 606)	3 307

Suite à la chute du cours du plomb courant le mois de juin 2010 une provision pour dépréciation du stock du plomb dans l'usine de Nordenham a été constituée.

Il est à rappeler qu'au 30 juin 2009, la forte diminution des provisions et pertes de valeur était principalement due à la reprise de dépréciation du stock dans l'usine de Nordenham suite à la remontée du cours de plomb depuis le 31/12/2008.

Note 5.3. Autres produits et charges opérationnels

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Produit de cession d'un terrain en Allemagne	209	-
Produit suite à l'abandon de créance	-	5 988
Fonds reçus dédiés à la réhabilitation d'anciens sites	-	5 000
Autres charges et produits	25	55
Dotation complémentaire provision prud'hommes section industrie.	(333)	-
Règlement d'un litige avec le représentant des créanciers (1).....	1 500	877
Reprise provision liée à la cessation d'activité de Norzinco SA...(2).....	961	-
Charges non récurrentes-Cession d'activité Norzinco SA	(238)	-
Total autres produits et charges opérationnels non courants.....	2 124	11 920

(1) Le 15 juin 2010, Recylex SA a conclu un protocole avec le représentant des créanciers prévoyant le désistement de ce dernier de la procédure d'appel et le paiement à Recylex SA d'une somme de 1,5 million d'euros à titre transactionnel (cf. Note 1).

(2) Le 2 juillet 2010, Norzinco SA a signé un accord avec le propriétaire du site situé à Anzin prévoyant la résiliation anticipée, avec effet au 31 mai 2010, du bail commercial venant en principe à échéance le 1^{er} octobre 2011 (cf. Notes 6.10 et 10).

Note 5.4. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se décompose comme suit :

	30 juin 2010	30 juin 2009
(en milliers d'Euros)		
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	127	540
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires.....	(422)	(433)
Coût de l'endettement financier net.....	(295)	107

La diminution des produits de trésorerie et équivalent de trésorerie est due à la diminution de la trésorerie et à la baisse des taux sur le marché monétaire.

Note 5.5. Autres produits et charges financiers

	30 juin 2010	30 juin 2009
(en milliers d'Euros)		
Pertes et gains nets de change.....	388	(75)
Effet de l'actualisation des provisions et des dettes.....	(831)	(1 673)
Coûts d'affacturage	(342)	(132)
Autres produits et charges financiers.....	1 103	(130)
Autres produits et charges financiers.....	317	(2 010)

Les autres produits et charges financiers correspondent à la reprise de la provision pour perte de valeur des instruments financiers (couverture des risques transactionnels) non qualifiés d'instruments de couverture au 31/12/2009 tel que définis par IAS 39.

Note 5.6. Charge d'impôt

La charge d'impôt pour les périodes closes les 30 juin 2010 et 30 juin 2009 est principalement composée de :

	30 juin 2010	30 juin 2009
(en milliers d'Euros)		
Charge d'impôt exigible	(1 398)	(345)
Produit / (Charge) d'impôt exigible	(1 398)	(345)
Afférents à la naissance et au renversement des différences temporelles	927	(1 098)
Afférents aux déficits fiscaux reportables	-	(1 960)
Produit / (Charge) d'impôt différé	927	(3 058)
Produit / (Charge) d'impôt consolidée.....	(471)	(3 403)

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat net avant impôt.....	6 178	3 511
Taux d'imposition du groupe	33.33%	33.33%
Charge d'impôt théorique.....	(2 059)	(1 170)
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation et désactivation des déficits fiscaux antérieurs.....	1 855	(2 724)
- Imposition à taux réduit.....	144	391
- Autres différences permanentes	(411)	100
Charge réelle d'impôt.....	(471)	(3 403)

Actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provisions fiscalement réintégrées.....	9 295	10 218
Provision complémentaire pour avantages aux personnels.....	1 641	1 670
Provision complémentaire pour dépréciation des immobilisations.....	1 378	1 458
Autres différences temporelles.....	467	419
Pertes reportables sur des bénéfices fiscaux futurs.....	3 600	3 600
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés sur une même entité fiscale	(9 319)	(8 859)
Total.....	7 062	8 506
<i>Impôts différés passifs</i>		
Retraitement des durées d'amortissements des immobilisations	(5 648)	(5 947)
Changement de méthode de valorisation des stocks des structures allemandes.....	(2 645)	(3 842)
Actualisation des provisions et des dettes	(999)	(1 267)
Impôt différé sur Hedge Accounting	(200)	(5)
Autres différences temporaires	(300)	(222)
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés sur une même entité fiscale	9 319	8 859
Total.....	(473)	(2 424)
Position nette d'impôts différés	6 589	6 082

Le groupe a choisi, pour la période close le 30 juin 2010, de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des trois années suivantes. Le montant des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables reconnus par le groupe au 30 juin 2010 s'élève à 3,6 M€.

Le groupe dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant généré ces déficits.

Le montant de ces déficits fiscaux sont estimés au 30 juin 2010 à 167 M€ soit :

- 121 M€ pour les structures françaises
- 46 M€ pour les filiales allemandes

Note 5.7. Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités.

Résultat par action pour l'ensemble des activités

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	5 579	109
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action.....	23 889 783	23 884 043
Résultat net en euros par action.....	0,234	0,005

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	5 579	109
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action.....	23 889 783	23 884 043
Effet de la dilution :		
Options de souscription d'actions (à effet dilutif).....	703 994	798 764
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	24 593 777	24 682 807
Résultat net dilué en euros par action	0,227	0,005

NOTE 6: INFORMATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE

Note 6.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill

- a) Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill au 30 juin 2010 et 31 décembre 2009

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Valeurs brutes</i>	<i>Amortis- sements</i>	<i>Pertes de valeur</i>	<i>Valeurs Nettes 30/06/2010</i>	<i>Valeurs Nettes 31/12/2009</i>
Immobilisations incorporelles					
Goodwill.....	792	-	(792)	-	-
Concessions, brevets, licences, etc.	8 971	(7 156)	-	1 815	1 857
Autres immobilisations incorporelles.....					-
Total immobilisations incorporelles....	9 763	(7 156)	(792)	1 815	1 857
Immobilisations corporelles					
Terrains	5 394	(469)	-	4 925	4 938
Constructions	111 167	(89 195)	-	21 972	24 605
Installations matériel & outillage.....	213 390	(172 824)	(5 193)	35 374	34 296
Immobilisations en cours.....	6 027	(94)	-	5 932	5 160
Autres.....	21 734	(17 715)	-	4 019	3 867
Total immobilisations corporelles.....	357 712	(280 297)	(5 193)	72 222	72 866
Total immobilisations incorporelles et corporelles.....	367 475	(287 453)	(5 985)	74 037	74 723

- b) Variation des immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill entre le 1^{er} janvier 2010 et le 30 juin 2010

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Valeurs nettes</i>
Au 31 décembre 2009 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur.....	74 723
Investissements	4 183
Amortissements de la période.....	(4 935)
Pertes de valeurs sur la période.....	-
Cessions	(28)
Reprise d'amortissement sur la période.....	94
Autres.....	-
Au 30 juin 2010 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur.....	74 037

Note 6.2. Tests de dépréciation

Au 30 juin 2010, le Groupe a effectué des tests de dépréciation.

Le résultat de ces tests a montré qu'il n'était pas nécessaire de procéder à des dépréciations complémentaires des actifs corporels des unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe par rapport au 31/12/2009.

Pour réaliser les tests, le Groupe a comparé la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable, définie comme étant la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur nette des coûts de cession.

L'estimation de la valeur d'utilité a reposé sur l'estimation des flux de trésorerie futurs qui étaient susceptibles d'être générés par l'unité génératrice de trésorerie (à la date de réalisation du test) et l'utilisation d'un taux d'actualisation, après impôt de 10,17 % calculé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital. La valeur étant inférieure à la juste valeur des actifs nets des coûts de cession, cette dernière est utilisée comme référence (valeur recouvrable).

Au 30 juin 2010, le montant des provisions pour perte de valeur relatives à des actifs corporels industriels du Groupe s'élève à 5,2 millions d'euros. Elle concerne l'UGT C2P Germany GmbH (2,6 M€) et l'UGT Harz-Metall GmbH (Zinc) (2,6 M€).

La valeur nette comptable au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, après perte de valeur, des actifs corporels industriels concernés, s'analyse comme suit :

30/06/2010 <i>(en millions d'Euros)</i>	UGT C2P Germany	UGT Harz Metall GmbH Zinc	UGT RMO
Valeur brute des actifs industriels	5,7	39,5	3,4
Amortissements cumulés	(3,1)	(32,3)	(0,7)
Perte de valeur	(2,6)	(2,6)	-
Valeur nette des actifs corporels	0,0	4,6	2,7
Activité	Plastique	Zinc	Métaux spéciaux

31/12/2009 <i>(en millions d'Euros)</i>	UGT C2P Germany	UGT Harz Metall GmbH Zinc	UGT RMO
Valeur brute des actifs industriels	5,7	38,9	3,4
Amortissements cumulés	(3,1)	(32,2)	(0,5)
Perte de valeur	(2,6)	(2,6)	-
Valeur nette des actifs corporels	0,0	4,1	2,9
Activité	Plastique	Zinc	Métaux spéciaux

Note 6.3. Autres actifs financiers à long terme

Les autres actifs financiers à long terme de 5 482 milliers d'euros correspondent principalement aux fonds reçus par la société Harz-Metall GmbH à hauteur de 4,8 M€ .Ces fonds sont dédiés à la réhabilitation future de certains sites du groupe en Allemagne dont les coûts font objet d'une provision pour charges.

Note 6.4. Stocks

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Matières premières	36 607	18 482
Encours de biens	19 600	27 809
Produits intermédiaires et finis	14 227	12 310
Sous-total	70 434	58 601
Moins : Provision pour perte de valeur	(3 272)	(751)
Valeur nette des stocks et encours	67 162	57 850

L'augmentation des matières premières correspond principalement à l'augmentation du stock des matières de plomb dans l'usine de Nordenham, constitué durant l'arrêt de l'usine pour maintenance en avril et mai 2010. Une provision pour dépréciation a été constituée suite à la baisse du cours du plomb au cours du mois de juin 2010 (cf. Note 5.2).

Note 6.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés du Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Créances clients et comptes rattachés (1)	42 874	39 124
Moins : Provision pour dépréciation.....	(4 990)	(5 469)
Valeur nette des créances clients et comptes rattachés.....	37 884	33 655

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 60 jours.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

- (1) Les créances mobilisées et non échues à la clôture de la période ont été reclassées en compte "clients" conformément à IAS 39, pour un montant de 630 K€ au 30 juin 2010. Au 31 décembre 2009, les créances mobilisées et non échues s'élevaient à 390 K€.

Note 6.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Avances, acomptes sur commande en cours	919	2 567
Créances sociales	791	504
Créances fiscales	3 343	3 545
Débiteurs divers.....	1 105	1 118
Charges constatées d'avance	480	280
Total des autres actifs courants.....	6 638	8 014

Note 6.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe comprennent :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Comptes bancaires et caisses.....	34 881	45 870
Autres valeurs mobilières de placement.....	8 915	7 628
Trésorerie active brute au bilan	43 796	53 498
Concours bancaires courants	(3 000)	-
Total trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	40 796	53 498

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires.

La diminution de la trésorerie nette s'explique notamment par la forte augmentation du besoin en fonds de roulement essentiellement lié à l'augmentation des stocks de matières premières (cf. Note 6.4), des investissements (cf. Note 6.1) et du paiement de 3 millions d'euros aux anciens salariés non cadre de Metaleurop Nord SAS (cf. Note 1 et Note 6.11).

Au 31 décembre 2009, le Groupe disposait de 7 750 K€ de lignes de crédit disponibles dont 7 629K€ non utilisées pour lesquelles les conditions de tirage étaient satisfaites.

Au 30 juin 2010, le Groupe dispose de 4 750K€ de lignes de crédit disponibles non utilisées pour lesquelles les conditions de tirage étaient satisfaites.

Note 6.8. Capitaux propres

Capital social et primes d'émission

Au 30 juin 2010, le capital est composé de 23 974 982 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 2,0 euros.

Au 30 juin 2010, l'entreprise détient 73 939 actions propres, comme au 31 décembre 2009. Leur prix de revient moyen ressort à 6,81 €. Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

	Nombre d'actions	Capital social €000	Primes d'émission €000
Actions ordinaire émises et entièrement libérées			
Au 1 ^{er} janvier 2010	23 959 982	47 920	783
Création d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions au premier semestre 2010.....	15 000	30	83
Au 30 juin 2010	23 974 982	47 950	866

Le capital social a été augmenté de 47 920 milliers d'euros à 47 950 milliers d'euros par création de 15 000 actions nouvelles émises entre le 1er janvier 2010 et le 30 juin 2010 par suite de levées d'options de souscriptions d'actions.

Options de souscription d'actions et actions gratuites

Options de souscription

Les Assemblées Générales des 26 juin 1995 et 30 mars 2000 ont autorisé la mise en place de plans d'options de souscription d'actions. Le Directoire a procédé de 1998 à 2002 à des attributions d'options de souscription d'actions.

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 28 juillet 2006, le Conseil d'administration de Recylex SA du 26 septembre 2008 a attribué des options de souscription d'actions.

Les options attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur au cours du premier semestre 2010 sont les suivantes :

Date d'attribution par le Directoire ou le Conseil d'administration	03/05/00	20/09/02	26/09/08
Nombre d'options attribuées	253 900	275 650	540 000
Prix de souscription.....	7,5 €	2,21 €	5,70 €
Période d'acquisition des droits ..	4 ans	4 ans	4/5 ans ¹⁾
Durée de vie des options	10 ans	10 ans	10 ans

¹⁾ 50 % des droits sont acquis lors de l'expiration de la période d'acquisition de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration, 50 % lors de l'expiration de la période d'acquisition de 5 ans suivant la date du Conseil d'Administration

L'acquisition des options est subordonnée à la présence du bénéficiaire dans l'une des sociétés du Groupe (soit Recylex SA et les sociétés ou groupements dont elle détient directement ou indirectement au moins 50% des droits de vote ou du capital) à la date d'acquisition, sauf exceptions prévues par le plan.

Les variations du nombre d'options en circulation jusqu'au 30 juin 2010 se décomposent comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'options en circulation au 31/12/09	Nombre d'options attribuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 30/06/10	Prix d'exercice en €	Echéance du plan
03/05/00	64 900	-	(15 000)	(49 900)	0	7,5	02/05/2010
20/09/02	65 900	-	-	-	65 900	2,21	19/09/2012
26/09/08	535 000	-	-	-	535 000 ¹⁾	5,7	25/09/2018
Total	665 800	-	(15 000)	(49 900)	600 900	5,3	

¹⁾ 50% des options ne seront définitivement acquises et ne pourront être exercées qu'à compter du 26/09/2012 et 50% qu'à compter du 26/09/2013.

L'Assemblée générale du 7 mai 2010 a décidé de conférer au Conseil d'administration l'autorisation de procéder à l'attribution d'options de souscription d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Au cours du premier semestre 2010, la Société n'a pas mis en place de plans d'options de souscriptions d'actions.

Actions gratuites

Les Assemblées Générales du 16 juillet 2007 et du 6 mai 2008 ont autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement, en une ou plusieurs fois, des actions existantes et auto-détenues par la Société dans la limite d'un plafond global ne pouvant excéder 73.939 actions au bénéfice de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce.

Conformément à l'autorisation donnée par les Assemblée générales précitées, le 26 septembre 2008, le Conseil d'Administration de Recylex SA a mis en œuvre un plan d'attribution de 50 000 actions gratuites au bénéfice de salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ces actions seront définitivement acquises au terme d'une période de deux ans (soit le 26/09/2010) pour les bénéficiaires résidents français et de quatre ans (soit le 26/09/2012) pour les bénéficiaires résidents allemands, sous réserve de leur présence dans l'une des sociétés du Groupe à la date d'acquisition sauf exceptions prévues par le plan. Les actions acquises par les bénéficiaires résidents français ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de conservation de deux ans (soit le 26/09/2012).

L'Assemblée générale du 7 mai 2010 a décidé de conférer au Conseil d'administration l'autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes aux salariés et / ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Au cours du premier semestre 2010, la Société n'a pas mis en place de plans d'attribution gratuite d'actions.

Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues au cours du premier semestre 2010 sur les instruments de paiement sur base d'actions se résument comme suit :

	Options de souscription		Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle	
				France	Allemagne
		Total			
Solde au 31.12.09	665 800	7,33	50 000	0,75	2,77
- attribuées	-	-	-	-	-
- annulées/caduques	(49 900)	-	-	-	-
- exercées	(15 000)	-	-	-	-
Solde au 30.06.10	600 900	7,59	50 000	0,24	2,28

Impacts comptables des instruments attribués en 2009

Conformément à la norme IFRS 2, les instruments de rémunération sur base d'actions sont comptabilisés comme des charges de personnel à hauteur de la juste valeur des instruments attribués, évaluée à la date d'attribution. Cette charge est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

La charge comptable pour le premier semestre 2010 s'élève à 92 K€ pour les options de souscription et 32 K€ pour les actions gratuites.

Note 6.9. Emprunts portant intérêt

Détail des emprunts

	30 juin 2010 €000	31 décembre 2009 €000
Emprunts et dettes financières courantes		
Part des emprunts à moins d'un an.....	6 334	3 541
Créances mobilisées.....	630	390
Total.....	6 964	3 932
	30 juin 2010 €000	31 décembre 2009 €000
Emprunts et dettes financières non courantes		
Part des emprunts à plus d'un an.....	7 875	9 455
Total.....	7 875	9 455

L'augmentation des emprunts à moins d'un an correspond à l'utilisation d'une ligne de crédit à hauteur de 3 millions d'euros par la filiale allemande Recylex GmbH.

Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

(en milliers d'Euros)	30 juin 2010			Total	31 déc. 2009
	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans		
Emprunts bancaires.....	-	7 828	47	7 875	9 455
Emprunts portant intérêt.....	-	7 828	47	7 875	9 455

Note 6.10. Provisions

Les provisions courantes et non-courantes s'analysent comme suit :

	<i>Provisions environnemen tales</i>	<i>Litiges</i>	<i>Restructur- ations</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Solde au 31.12.2009	31 084	3 876	312	1 985	37 257
Dotation de la période.....	60	333	36	124	554
Actualisations	260	97			357
Reprises – utilisations.....	(1 244)	(11)	(32)	(445)	(1 732)
Reprises – provisions non utilisées.....				(960)	(960)
Reclassements.....				24	24
Solde au 30.06.2010	30 161	4 295	316	728	35 500
Dont courant.....	7 502	518		226	8 246
Dont non courant.....	22 659	3 777	316	502	27 254

Conformément à IAS 37 ces provisions ont été actualisées.

L'utilisation des provisions environnementales concerne principalement la réhabilitation des anciens mines en France et la réhabilitation du site de l'Estaque,

La reprise des provisions dans la catégorie « Autres » concerne notamment la reprise des provisions constituées au 31/12/ 2009 lors de la cessation d'activité de Norzinco SA (cf. Notes 5.3 et 10).

L'effet d'actualisation de 260 K€ concernant les provisions environnementales provient du fait de la baisse des taux d'actualisation et de l'effet de désactualisation compte tenu du rapprochement des échéances.

L'effet d'actualisation de 97 K€ concerne les contentieux à l'encontre de Recylex SA initiés par d'anciens salariés de Metaleuop Nord SAS. L'échéancier utilisé est celui du passif rééchelonné.

Note 6.11. Autres passifs courants et non-courants

Autres passifs courants

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>30 juin 2010</i>	<i>31 décembre 2009</i>
Passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation	3 411	6 293
Passifs fiscaux et sociaux.....	9 302	6 677
Passifs sur immobilisations	244	67
Autres passifs.....	2 200	2 437
Produits constatés d'avance	974	527
Juste valeur du risque sous-jacent couvert	-	122
Total	16 131	16 123

L'augmentation des Passifs fiscaux et sociaux concerne principalement l'augmentation de la taxe sur valeur ajoutée (TVA) à payer par l'entité Weser Metal GmbH suite à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation:

<i>Nature du passif rééchelonné courant (en milliers d'Euros)</i>	<i>30 juin 2010</i>	<i>31 décembre 2009</i>
Emprunts auprès des établissements de crédit	16	16
Passifs financiers divers (y compris ICNE)	1 379	1 379
Dettes fournisseurs	113	113
Passifs sociaux et fiscaux	94	94
Passifs divers	1 839	4 826
Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation avant actualisation	3 441	6 428
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie.....	(30)	(135)
Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation après actualisation	3 411	6 293

Pour rappel, le 18 décembre 2009, la Cour d'Appel de Douai a partiellement confirmé les décisions prud'homales octroyant des indemnités à d'anciens salariés non protégés et ordonnant la fixation au passif du plan de continuation de Recylex SA de ces indemnités, d'un montant global de 12 421 milliers d'euros.

La diminution du passif rééchelonné courant correspond au paiement des quatre premières échéances du plan (payables de 2006 à 2009), soit environ 3 millions d'euros. (cf. Note 1)

Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants sont composés principalement des passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation:

Nature du passif rééchelonné non courant (en milliers d'Euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009
Prêts subventionnés.....	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	102	102
Passifs financiers divers (y compris ICNE)	9 099	9 099
Dettes fournisseurs	712	712
Passifs financiers divers.....	622	622
Passifs divers	12 180	12 180
Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation avant actualisation.....	22 715	22 715
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie.....	(1 729)	(2 098)
Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation après actualisation.....	20 986	20 617

Les abandons de créances consentis au bénéfice de Recylex SA dans le cadre du plan de continuation du 24 novembre 2005, d'un montant de 19,2 millions d'euros, sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Note 6.12. Autres instruments financiers

Le Groupe est exposé au risque de variation des cours de métaux, en particulier du plomb et du zinc (risque structurel). L'exposition provient des ventes de métaux pour lesquelles la production est basée sur des matières secondaires (plomb issu du recyclage des batteries) dont le prix n'est pas indexé sur le cours et sur des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter. Le Groupe utilise des instruments dérivés sur métaux cotés au London Metal Exchange afin de couvrir ces risques. Ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe est également confronté à 2 principaux risques transactionnels liés aux prix des métaux :

- 1) Risque lié aux fluctuations des prix de métaux par rapport à ses engagements fermes non comptabilisés découlant de contrats de vente
- 2) Risque lié aux fluctuations des prix de métaux contenu dans les stocks commerciaux ¹⁰ :

La plupart des transactions liées aux métaux utilise les références du London Metal Exchange (LME). Si le prix des métaux était constant, le prix payé par le Groupe pour ces matières premières serait transféré au client, faisant partie du prix du produit. Cependant, pendant le délai de transformation des matières premières en produit, la volatilité du prix des métaux crée des différences entre le prix payé pour le métal contenu dans les matières premières et le prix reçu pour le métal contenu dans les produits vendus au client. Un risque transactionnel existe donc concernant la variation du prix du métal entre le moment où le prix de la matière première achetée est déterminé (période de cotation à l'entrée) et le moment où le prix de vente du produit fini est déterminé (période de cotation à la sortie).

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel en utilisant essentiellement des contrats à terme. Dans le cas où une documentation sur la comptabilité de couverture existe, ces instruments dérivés sont qualifiés de couvertures de juste valeur.

En l'absence d'une documentation concernant la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

Juste Valeur <i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010			31/12/2009
	<i>Courant</i>	<i>Non courant</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Actif				
Instruments dérivés (couverture flux trésorerie).....	554	-	554	-
Instruments dérivés (couverture de juste valeur)...	-	-	-	122
Juste valeur du risque sous-jacent couvert	258	-	258	-
Instruments dérivés (autres)	132	-	132	-
Passif				
Instruments dérivés (couverture flux trésorerie)	-	-	-	888
Instruments dérivés (couverture de juste valeur)	258	-	258	-
Juste valeur du risque sous-jacent couvert.....	-	-	-	122
Instruments dérivés (autres).....	-	-	-	1 184

Selon la nature du risque couvert, le Groupe qualifie de couverture de flux de trésorerie ou de couverture de juste valeur les instruments dérivés de matière première.

Les instruments dérivés « autres » correspondent, pour les instruments à l'actif, à des opérations de couverture de risques transactionnels non documentées selon IAS39 (gain latent de 132 K€).

¹⁰ Le stock de plomb dans la fonderie principale du Groupe est divisé en: a) Stock permanent b) Stock commercial. Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait devenir inférieure à la valeur comptable des stocks. La politique du Groupe est de ne pas couvrir le risque lié aux stocks permanents et de couvrir le risque lié aux stocks commerciaux.

Couverture de juste valeur

Au 30 juin 2010, la juste valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur s'élève à 258 K€ (perte latente) et se compense de façon symétrique en résultat par la juste valeur du risque couvert (engagements fermes découlant des contrats de vente) à hauteur de 258 K€.

Une couverture de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme, est désignée comme une couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des dérivés qualifiés de couverture est constatée en compte de résultat et compensée de façon symétrique par la variation de juste valeur du risque couvert, à l'inefficacité de couverture près.

La maturité des instruments financiers dérivés sur métaux entrant dans une relation de couverture de juste valeur est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeur de marché des dérivés par date de maturité	Nominal
Exercice 2010	(234)	6 021
Exercice 2011	(24)	1 179
Total	(258)	7 200

Couverture de flux de trésorerie

La maturité des instruments financiers dérivés sur métaux entrant dans une relation de couverture de flux de trésorerie est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeur de marché des dérivés par date de maturité	Nominal
Exercice 2010	465	2 250
Exercice 2011	89	450
Total	554	2 700

Les flux couverts interviennent pendant les mêmes périodes que les instruments de couverture.

Conformément à IAS 39, la part de la variation de valeur constatée sur la partie efficace des instruments financiers dérivés est comptabilisée directement dans les capitaux propres tandis que la part inefficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat de la période. Les gains ou pertes accumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat pendant les mêmes périodes au cours desquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Au 30 juin 2010, un gain latent de 554K€ a été enregistré en capitaux propres sur la période (perte latente de 888 K€ au 31 décembre 2009).

Les variations de la réserve de couverture sont présentées dans le tableau suivant :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Montant inscrit au 1 ^{er} janvier.....	(888)	2 291	5 334
Montant sorti des capitaux propres et comptabilisé en résultat...	888	(2 291)	(5 334)
Montant inscrit directement en capitaux propres.....	554	(888)	2 291
Total avant impôts différés.....	554	(888)	2 291
Impôts différés.....	(162)	258	(667)
Montant net d'impôts inscrit en fin de période.....	392	(630)	1 624

Instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par résultat

Le Groupe utilise des instruments financier dérivés afin de couvrir le risque transactionnel concernant la variation du prix du métal entre le moment où le prix de la matière première achetée est déterminé (période de cotation à l'entrée) et le moment où le prix de vente du produit fini est déterminé (période de cotation à la sortie). Le Groupe a décidé de ne pas établir de documentation concernant la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39. Ces instruments ont été classés dans la catégorie « Instruments financiers détenus à des fins de trading ».

La maturité de ces instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par résultat est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeur de marché des dérivés par date de maturité	Nominal
Exercice 2010 (couverture risques transactionnels)	132	17 047
Exercice 2011 (couverture risques transactionnels)	-	-
Total	132	17 047

NOTE 7: OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	30 Juin 2010 € 000	à moins d'un an € 000	à plus d'un an et moins de cinq ans € 000	à plus de cinq ans € 000
Paiements futurs certains				
Engagements figurant au Bilan :				
Paiements au titre des contrats de location-financement.....	715	277	438	-
Total engagements figurant au bilan.....	715	277	438	-
Engagements hors Bilan :				
Paiements au titre des contrats de location simple.....	871	543	328	-
Engagements d'investissements.....	-	-	-	-
Engagements au titre d'opérations d'achats et vente à terme...	-	-	-	-
Autres engagements (1).....	12680	2 275	10 405	-
Total engagements hors bilan.....	13551	2 818	10 733	-

(1) Les autres engagements donnés :

- Le nantissement des titres Recylex GmbH au profit des banques a été transféré à Glencore suite au rachat par ce dernier des créances bancaires intervenu le 4 août 2005.
- Un terrain de la société Harz-Metall GmbH est donné en garantie d'un prêt de C2P GmbH, dont l'encours à ce jour est de 0,4 M€, pour un montant maximum de 0,4 M€.
- La société Weser Metall GmbH a donné un terrain en garantie d'un prêt dont l'encours à ce jour est de 2,3 M€.
- La société RMO Reinstmetalle Osterwieck GmbH a donné ses stocks, ses créances clients et un terrain en garantie d'un prêt dont l'encours à ce jour est de 2,6 M€.
- La société C2P GmbH a donné ses installations et ses stocks en garantie d'un prêt dont l'encours à ce jour est de 0,4 M€.
- Les sociétés Harz-Metall GmbH, Weser Metall GmbH, PPM GmbH et C2P GmbH sont également entrées dans un contrat de garantie conformément à l'article 328/1 du code civil allemand pour garantir un prêt de Recylex GmbH à hauteur de 4 M€.
- La société FMM a donné une hypothèque sur des immeubles pour un montant de 0,8 M€ et un gage sur le fonds de commerce pour un montant de 0,3 M€.
- La société Recylex SA a donné une hypothèque en faveur de l'Agence de l'Eau pour un montant de 2,2 M€, concernant le terrain de l'Estaque.

NOTE 8: LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Aucune évolution significative n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice 2009.

NOTE 9: TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Charges 1^{er}</i>		<i>Produits 1^{er}</i>		<i>Créances</i>		<i>Passifs</i>	
	<i>semestre</i>		<i>semestre</i>		<i>30.06.</i>	<i>31.12.</i>	<i>30.06.</i>	<i>31.12.</i>
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>
Glencore.....	12 623	4 100	31 488	7 692	3 715	1 437	9 765	9 702
Recytech	5	7	-	1	-	-	3	3
Echéances								
Moins d'un an	-	-	-	-	3 715	1 437	2 190	2 130
De 1 à 5 ans	-	-	-	-	-	-	5 739	5 739
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-	-	1 836	1 836

NOTE 10 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 2 juillet 2010, Norzinco SA a signé un accord avec le propriétaire du site situé à Anzin prévoyant la résiliation anticipée, avec effet au 31 mai 2010, du bail commercial venant en principe à échéance le 1er octobre 2011. Cet évènement a été appréhendé dans les comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2010 (notes 5.3 et 6.10) par une reprise de provision à hauteur de 0,9 million d'euros.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Recylex S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte décrit dans les notes 1 et 2.3. de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés de forte volatilité des marchés et de crise économique et financière. Cette situation se caractérise par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note 1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés relative à la procédure initiée en 2006 par les liquidateurs de Metaleurop Nord S.A.S à hauteur de 50 millions d'euros, pendante devant la chambre commerciale de la Cour d'Appel de Douai suite à l'appel des liquidateurs à l'encontre de la décision du 27 février 2007 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Béthune jugeant sur le fond que Recylex S.A. n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord S.A.S. Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai a décidé de surseoir à statuer et a invité les parties à saisir le Conseil d'Etat le 12 février 2009. Il appartiendra au Conseil d'Etat de statuer avant que la Cour d'Appel de Douai puisse se prononcer tant sur la recevabilité que sur le fond du dossier.

Compte tenu du jugement du Tribunal de Grande Instance de Béthune, favorable à Recylex S.A., considérant que Recylex S.A. n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord S.A.S., la société n'a pas estimé nécessaire de constituer une provision dans les comptes arrêtés au 30 juin 2010.

Dans l'hypothèse où cette procédure aboutirait de façon défavorable pour Recylex S.A., l'exécution du plan de continuation et la continuité de l'exploitation pourraient être remises en cause.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Catherine Porta

Frédéric Neige

Associée

Associé

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Yves ROCHE

Président Directeur Général